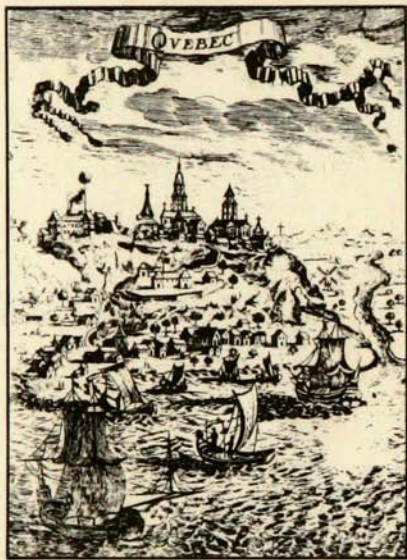


282.0922

F4191

1927



Bibliothèque Nationale du Québec

S

La
Fête des Martyrs
de septembre 1792

à
Notre-Dame de Montréal



SÉMINAIRE SAINT-SULPICE
66, rue Notre-Dame ouest



LE TABLEAU DE LA BÉATIFICATION.

La
Fête des Martyrs
de septembre 1792

à
Notre-Dame de Montréal

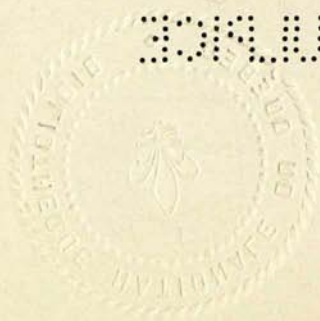
BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

SÉMINAIRE SAINT-SULPICE
66, rue Notre-Dame ouest

Imprimatur,

† GEORGES, ARCH. COAD. DE MONTRÉAL
le 6 janvier 1927.

MONTRÉAL
1927



BX
4659
F7F48
1927

Programme de la Fête

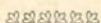
11 h. a.m. Messe solennelle

chantée par Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette

Panegyrique

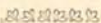
du Bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur

par M. Olivier Maurault, p.s.s.
curé de Notre-Dame.



1 h. p.m. . . . Déjeuner

offert aux invités par l'Oeuvre et Fabrique de Notre-Dame

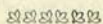


3 h. 30 p.m. . . . Vêpres

pour les Communautés et Maisons d'Éducation,

présidées par M. René Labelle,
supérieur provincial de Saint-Sulpice.

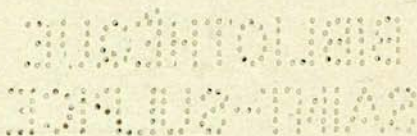
Sermon par le R. P. de la Côtardière,
Supérieur des Eudistes
au Bon-Pasteur



7 h. 30 p.m. Salut Solennel

présidé par Mgr Georges Gauthier,
archevêque-coadjuteur de Montréal

Panegyrique des Martyrs Sulpiciens
par M. le Chanoine Adélarde Harbour,
curé de la Cathédrale



Le Bienheureux André de Montréal

André Grasset de Saint-Sauveur

né à Montréal le 3 avril 1758, chanoine de Sens
en 1781, martyrisé à Paris le 2 septembre 1792.

Les Bienheureux Sulpiciens

Bernard-François de Cussac,
supérieur du séminaire de Philosophie (Paris).

Jacques-Gabriel Gallais,
supérieur du séminaire des Robertins.

Pierre-Nicolas Psalmon,
supérieur de la communauté de Laon

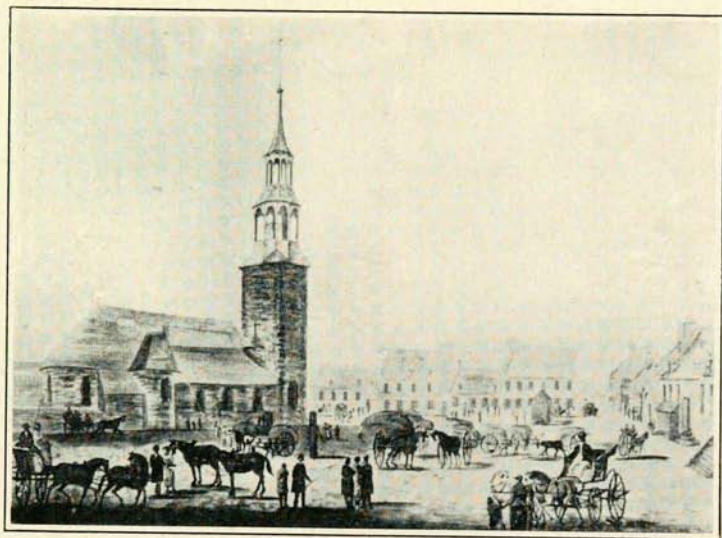
Jacques-Etienne-Philippe Fourrier,
directeur à la communauté de Laon.

Claude Rousseau,
directeur à la communauté de Laon.

Pierre Gaugain,
ancien directeur au séminaire de Nantes.

Pierre-Michel Guérin,
directeur au séminaire de Nantes

Henri-Auguste Luzeau de la Mulonnière,
ancien directeur au séminaire d'Angers.



L'ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME
OÙ FUT BAPTISÉ LE B. ANDRÉ GRASSET DE SAINT-SAUVEUR.

Rapport des Fêtes

Le programme fut suivi à la lettre. Chacun était à son poste et la fête se déroula sans accident.

Mgr Guillaume Forbes, allié au Bienheureux André Grasset, officia, assisté de M. Etienne Dorvaux, supérieur du Grand Séminaire, de M. Edmond Belcourt, procureur de Saint-Sulpice, et de M. Pierre Richard, vicaire à Saint-Jacques.

La chorale exécuta la Messe pastorale de Samuel Rousseau et le Credo de César Franck. Le maître-autel avait reçu une décoration d'œillets, d'azalées et de bégonias, roses et rouges. Une grande toile lumineuse de M. Georges Delfosse, copie du tableau de la Béatification, occupait la niche centrale, drapée de rouge.

Au chœur avaient pris place Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr O' Brien, évêque de Peterborough, Mgr Guertin, évêque de Manchester, Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe, Mgr Gagnon, vicaire-capitulaire de Sherbrooke, Mgr Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, Mgr Turquetil, préfet apostolique des régions arctiques. Vingt autres évêques et archevêques s'étaient fait représenter ou s'étaient excusés.

Les stalles étaient remplies de prélats et de religieux : les recteurs de nos deux universités, les supérieurs ou les représentants des divers ordres religieux, plusieurs curés de la ville, et nombre de Sulpiciens venus de nos diverses maisons.

La nef était pleine de fidèles. Au premier rang M. le Consul de France, des ministres, des juges, des députés, des échevins, des présidents de sociétés de bienfaisance ou d'histoire, et quinze de nos anciens marguilliers.

Le Bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur, né à Montréal et baptisé à Notre-Dame, fut la figure que M. Olivier Maurault, curé de la Paroisse, s'évertua à faire revivre dans son sermon.

* * *

Après la messe, les invités d'honneur se rendirent à la salle des Chantres, où devait se donner le banquet. En passant dans l'ancienne salle dite des catéchismes, un photographe prit un groupe très intéressant qui parut dans *La Patrie* du lendemain.

La salle du banquet est tendue de rouge et décorée de palmiers. Des écussons portent les couleurs du Pape, de la France, du Canada et de Carillon. Quarante-vingts convives prennent place autour d'une douzaine de petites tables, que préside chacun des évêques présents. Ecclésiastiques et laïques fraternisent très cordialement. A la table d'honneur, Mgr Gauthier

met à ses côtés M. René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, Mgr Forbes, l'officiant de la messe, l'honorable sénateur Dandurand, M. Olivier Maurault, curé de Notre-Dame, Sir Lomer Gouin, l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, l'honorable sénateur Béique, et le Dr Villeneuve, marguillier du banc.

Après le repas, Mgr Forbes propose en quelques mots la santé du Pape, et le Sénateur Dandurand, la santé du Roi.

On se retire, car l'heure des vêpres approche déjà.

* * *

A 3 heures 30, la vaste nef est remplie par de nombreuses délégations des Congrégations religieuses et des maisons d'éducation. Entre les vêpres et le salut, présidés par M. le Supérieur du Séminaire, le R. P. de la Côtardière expose à son pieux auditoire les mémorables faits que nous célébrons. Son sermon est une claire et émouvante leçon d'histoire. Il était convenable qu'un Père Eudiste prît sa part dans cette fête, puisque trois des plus célèbres martyrs de Septembre 1792 appartenaient à son Institut.

* * *

A la cérémonie du soir reparurent les évêques qui nous avaient honorés, le matin, de leur présence au chœur, et le grand Séminaire qui occupait deux des galeries en face de la chaire. Après le chant majestueux

du *Fulgebunt justi*, de Théodore Dubois, M. Adélarde Harbour, chanoine de la Basilique de Montréal, fit le panégyrique des huit Sulpiciens immolés aux Carmes. Il consacra la seconde partie de son discours à un filial éloge de la Compagnie de Saint-Sulpice, à qui il doit sa formation cléricale. Un salut solennel, présidé par Mgr l'archevêque-coadjuteur, termina cette belle journée.

* * *

Puissent les héros dont nous avons célébré le courage, au cours de ces trois splendides cérémonies, nous inspirer à tous ce respect de la conscience, cet amour de l'Église, cette fidélité au Pape, qui les ont conduits à la mort, et du même coup les ont fait monter sur les autels.

O. M.

Sermon de M. Olivier Maurault

Prêtre de Saint-Sulpice

CURÉ DE NOTRE-DAME

Messeigneurs,

Souffrez que par ma voix, ce peuple vous remercie de lui avoir prescrit, il y a quelques années, la récitation de prières spéciales, à l'issue des Saluts solennels, pour le succès des procès de canonisation, actuellement en cour de Rome. Notre-Seigneur lui-même nous a dit que la prière en commun a une particulière efficacité auprès de notre Père des cieux. Aussi, voyez: ces procès, comme autant de tiges gonflées d'une sève mystérieuse, fleurissent les uns après les autres. C'était hier, la béatification des Martyrs Jésuites; c'est aujourd'hui, la béatification des Martyrs de Septembre, parmi lesquels se trouve un Canadien; ce sera demain, nous en sommes assurés, la béatification de Laval-Montmorency, de Marguerite Bourgeois, de Mme d'Youville, de Marie de l'Incarnation, de Marie Catherine de Saint-Augustin, d'Alfred Pampalon. Quand cette constellation aura paru dans notre ciel, non seulement nous aurons des saints nés en France et morts ici, ou des saints nés ici et morts en France, mais deux saints au moins complètement nôtres, qui auront vu le jour sur nos bords,

qui auront vécu parmi nous, qui nous auront aussi laissé leur dépouille vénérable.

En attendant que ce jour glorieux se lève, réjouissons-nous, mes frères, sous les voûtes de cette vaste église sulpicienne, de compter dans le "chœur des martyrs" que nous célébrons aujourd'hui, *huit Sulpiciens* et *vingt-deux de nos associés* ou *anciens élèves*, parmi lesquels ce grand archevêque d'Arles et ces deux évêques LaRochefoucault que vous apercevez sur le tableau de la Béatification. Je veux aussi rappeler aux jeunes lévites de notre Grand Séminaire qui m'entendent, que dans cette foule empourprée de victimes, ils pourront distinguer deux patrons, *deux diacres*, qui en compagnie de leurs maîtres, ont fait le sacrifice de leur vie à la cause de l'Église.

* * *

Mais ce n'est point là mon sujet précis. Le curé de Notre-Dame doit laisser à d'autres le soin de louer les Martyrs Sulpiciens, les Martyrs Eudistes, les Martyrs anciens Jésuites, les Martyrs Evêques ou Diacres, pour vous parler d'un seul, qu'il chérit déjà particulièrement, qu'il prie avec dévotion, en qui il veut se confier, un de ses paroissiens, en quelque sorte: *André Grasset de Saint-Sauveur*.

Quand il naquit, Montréal, enfermée dans ses murs, tenait toute entière entre la rue Berri et la rue McGill, d'un côté; de l'autre, entre le fleuve et un ruisseau qui

coule encore sous la rue Craig. Deux rues traversaient la petite ville dans sa longueur : Notre-Dame- et St-Paul ; et une douzaine de transversales allaient de l'une à l'autre. Les maisons de pierre, à contrevents de fer, avec des S dans les murailles, donnaient à la ville un aspect solide et austère. Quelques belles demeures : le château de Ramesay, le château de Vaudreuil, le château de Callières. Ici et là des couvents : rue Notre-Dame, à l'ouest, les Récollets ; puis le Séminaire voisin de la *Paroisse*—l'église paroissiale,—construite en pleine rue ; puis la Congrégation Notre-Dame ; enfin les Jésuites, en face de notre place Jacques-Cartier. Un peu plus loin, rue St-Paul, presque adossée aux fortifications, on apercevait la modeste et vénérable Notre-Dame de Bonsecours, et en revenant vers l'ouest on passait devant l'Hôtel-Dieu, pour arriver à la Place du Marché.

En dehors des murs, à la pointe Callières, était l'hôpital des Frères Charron, devenu dans la suite l'hôpital des Sœurs Grises. Mais revenons à la Place du Marché, connue maintenant sous le nom de Place Royale : elle doit nous être à jamais précieuse, puisque c'est là, côté-ouest, entre les rues Capitale et St-Paul, qu'est né et qu'a vécu notre saint.

M. André Grasset de Saint-Sauveur, père, natif de Montpellier, était venu au Canada, en 1749, avec M. de la Jonquière, le nouveau gouverneur, dont il

Rollivet ~~ste~~?

10

Lequel est assis à l'âge de cinquante huit ans baptisé
André et d'ivoire après un dy fils de la cadre Grasset et
laineux. et de Doine d'ivoire la fille blanche duquel son oncle
à son oncle Michel Jean Sirey, sieur de launoye
chevalier de l'ordre noble de Louis car il eut aide
ministre du gouvernement de Québec. La marraine Dame ayotte
Beaudoin épouse de un certain ordonnance et tout rest
nant. Sont avec le père present. Rollivet ~~ste~~
Beaudoin marcel 1711, Saint-Sauveur

L'ACTE DE BAPTÊME DU B. ANDRÉ GRASSET
DE SAINT-SAUVEUR.

était secrétaire. Un an plus tard il était nommé membre du Conseil Souverain. Mais bientôt, en mars 1752, M. de la Jonquière mourait. M. de Saint-Sauveur passa alors à Montréal, où il se livra au commerce. A peine est-il installé qu'il agit comme secrétaire du gouverneur de Montréal, M. de Vaudreuil, tout en continuant son négoce. En 1752, une première fois, il épouse Marie-Anne Nolan de la Marque, qui décède en 1755, lui laissant une fille. Une seconde fois, il se marie, le 2 juillet 1756: son épouse se nomme *Marie-Josèphe Quesnel-Fonblanche*, fille de Jacques, marchand bourgeois, — et c'est par elle, Monseigneur l'Officiant, c'est par elle que vous, et tous ceux qui ont dans les veines du sang du premier Quesnel venu en ce pays, — êtes parents de notre Bienheureux. Vous en êtes fiers et c'est un honneur que bien respectueusement nous vous envions.

M. Grasset de Saint-Sauveur habita jusqu'à la Session la maison de son beau-père. Là naquit son premier fils, Jacques, qui plus tard, après des études brillantes au Collège de Ste-Barbe, à Paris, entrera dans la carrière diplomatique, représentera la France en Hongrie et dans le Levant, écrira une vingtaine de volumes de roman, de voyages, de morale, d'ethnographie, et composera des albums sur les costumes, vraiment remarquables.(1)

(1) M. André Grasset de Saint-Sauveur eut quatre autres fils: notre André, né en 1758; Ange-François, né en 1759; un second André, né en 1761, et Joseph, né en 1762.

Notre héros, *André*, vit le jour le 3 avril 1758 et fut baptisé le lendemain, à Notre-Dame, par mon prédécesseur M. Jollivet. J'ai pu, mes chers frères, baiser dévotement cette page de nos registres, où apparaît pour la première fois le nom de ce futur martyr. C'est à cause de cet acte que notre vieille paroisse se réjouit aujourd'hui. Sans doute, ils n'existent plus, l'ancienne église et les fonts baptismaux où le Bienheureux *André de Montréal* reçut la vie surnaturelle et entra dans cette Église divine à laquelle il s'immolerait plus tard : aujourd'hui plus que jamais, il faut le regretter... Il nous reste seulement la certitude que cet enfant, jusqu'à l'âge de six ans, fut des nôtres. Nous nous l'imaginons facilement, bambin éveillé et curieux, accoudé à la fenêtre de sa maison, place du Marché, ou mêlé aux vendeurs venus de la campagne, ou encore courant au bord de l'eau pour voir les chalands arrivés de Québec. Conduit par sa mère, qui lui avait appris ses prières, il allait, n'en doutons pas, tout comme nous, en pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours. Certains dimanches, il est certain qu'avec son frère Jacques, on le vit à la *Paroisse*, dans le banc de ses parents. Oui, Messieurs, cet enfant prédestiné a vu couler notre fleuve, son fleuve ; il a suivi nos rues, visité nos sanctuaires, connu nos longs hivers et nos étés torrides. Personne certes n'aurait songé qu'un

jour il monterait sur les autels; on le pensait d'autant moins que son père, bourgeois fort riche, s'était compromis avec cette société de négociants sans scrupules qui ruinaient la colonie avant qu'on la livrât aux Anglais. Et pourtant, la France, avant de nous quitter devait, en la personne de son fils, nous faire un de ses plus beaux cadeaux: un saint!

En 1763, en effet, le Canada passait définitivement à l'Angleterre. M. Grasset de Saint-Sauveur, ayant vendu tous ses biens, s'embarqua avec son beau-père sa femme et ses enfants, à la fin de l'automne de 1764, pour ne plus revenir. Que devint le jeune André, dans les premières années de son séjour en France? Suit-il avec son frère les cours du Collège Sainte-Barbe? Comment naquit sa vocation à l'état ecclésiastique? Il faut nous résigner à l'ignorer, du moins pour le moment. Mais on sait que, en 1781, notre jeune prêtre âgé de vingt-et-un ans, était chanoine de l'église métropolitaine de Sens, et qu'il prit place dans cette magnifique salle capitulaire que nous avons eu naguère le bonheur de visiter. Ses parents demeuraient en cette ville paisible. A l'ombre de la robuste cathédrale, le chanoine passa sans doute dix des plus belles années de sa vie.

Puis la tourmente révolutionnaire commença à souffler sur la France. A cet immense mouvement politique, la franc-maçonnerie imprima bientôt un

caractère religieux et insuffla un inquiétant fanatisme. Lorsque l'Assemblée Constituante supprima les chapitres des cathédrales, le Bienheureux André suivit à Paris ses confrères. Avec plusieurs d'entre eux, il se réfugia aux Tourettes, rue des Postes, maison des Pères Eudistes, qui en août 1792 pouvait abriter une soixantaine de pensionnaires.

On se rappelle que dès 1790 l'Assemblée Constituante a décrété la constitution civile du Clergé; la législative qui succède à la Constituante forge à son tour un nouveau décret encore plus abusif. Les prêtres qui refusent alors de prêter le serment, traqués en province, accourent à Paris, et se logent misérablement un peu partout. Les événements vont à pas de géants: en août 1792, la royauté est abolie, la Législative est terrorisée et n'a plus d'autorité, la Municipalité n'existe plus; seule la *Commune* règne et veut l'extermination des prêtres. Je m'arrête, pris d'un scrupule que vous comprenez... Mais il n'y a pas de danger qu'en voulant exalter la patrie des martyrs, je flétrisse la patrie des bourreaux. Jamais la commune n'a représenté toute la Révolution, ni toute la France. D'ailleurs, de tout ce mal qu'Il a permis, Dieu a su tirer un bien incalculable.

De leur paisible refuge des Tourettes, les pensionnaires, de jour en jour, voient le danger s'approcher. Bientôt on vient les chercher pour les joindre aux

prisonniers ecclésiastiques réunis au Couvent des Carmes, où est maintenant logé l'Institut Catholique. Devant les menaces qui se multiplient, ces prêtres se préparent à une mort de plus en plus certaine, par la prière, la confession, l'offrande de leur vie. Le dimanche deux septembre, à 2 heures de l'après-midi, le tocsin sonne. On vient de proclamer, en pleine église Saint-Sulpice, que "tous ceux qui sont détenus aux Carmes sont coupables". Aussitôt la bande des Marseillais, armée de fusils, de piques, de sabres, de bâtons, se ruent sur le couvent; une autre bande, celle de Maillard, lui porte main forte. On pénètre dans le jardin, on tue à bout portant, on fait la chasse aux prêtres. Notre jeune bienheureux fut-il de ceux qui purent en montant dans les arbres se glisser dans les propriétés voisines, mais qui, pris de regrets, revinrent dans le jardin pour se livrer aux meurtriers? peut-être... Cependant, ce massacre, sans jugement, ne plaisait pas à Maillard: il avait le souci de la légalité. Il organise un tribunal. Les survivants, une centaine, sont poussés dans le couvent. Là, on les interroge: "Avez-vous prêté le serment"? "Non, répond invariablement chaque confesseur de la foi; et je ne jurerai pas, ma conscience me le défend". Un geste du juge; deux misérables s'emparent du réfractaire, le lancent au bas d'un petit perron qui donne dans le jardin; des baïonnettes, des sabres, des

piques le reçoivent, et s'acharnent sur lui jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir. Tel fut le sort, triste mais glorieux, de André Grasset de Saint-Sauveur.

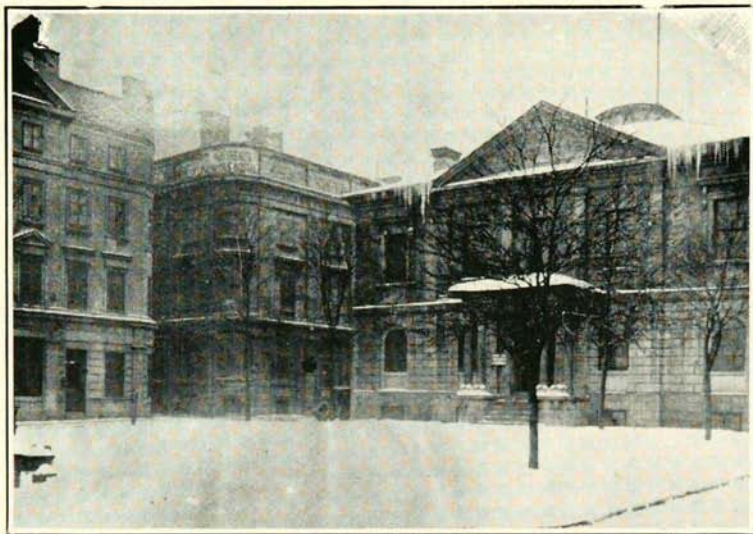
Son corps ? on ne sait au juste où il repose, car les cadavres furent dispersés dans des fosses aux quatre coins de la ville, et dans un puits, au bout du jardin. Mais dans la crypte de la chapelle de l'Institut Catholique, le nom de notre Bienheureux se lit depuis bien des années. Le voici maintenant inscrit au catalogue des Saints, pour la gloire de l'Église, et pour la fierté de son pays et de sa ville natale.

* * *

Mes frères, cette hâtive page d'histoire serait vaine, si nous n'en tirions aujourd'hui quelques leçons. Les martyrs de septembre 1792 furent des témoins de la conscience et de la papauté. Les relations ne nous ont transmis aucune parole de notre Bienheureux, mais par le seul fait que, avec ses compagnons, il s'est laissé immoler, prouve qu'il pensait comme eux. Or, la constitution civile du clergé, et le serment exigé par l'Assemblée leur étaient apparus à tous comme un schisme et comme une trahison. Plusieurs auraient pu quitter dans le secret leur prison, se cacher ensuite chez des amis : ils ne le voulurent point, craignant, loin de leurs confrères, d'être entraînés à quelque honteuse capitulation. Leur conscience leur disait

à chacun: "Tu ne peux pas". Ils eurent le courage d'écouter cette voix intime, cette voix austère; ils eurent l'héroïsme de lui obéir jusqu'à la fin. Et quand on songe que l'immense majorité des prêtres de France lui restèrent fidèles, on n'hésite pas une minute: l'âme de la noble nation française, ce ne sont pas les bandes de Marseillais ou de Communards qui l'incarnent, mais sûrement c'est cette pléiade de prêtres qui surent placer leur honneur plus haut que leur vie même. Culte magnifique, trop délaissé encore de nos jours! Et sans doute, dans notre paisible patrie, nous n'avons pas à choisir entre la conscience et la vie; mais il nous arrive d'avoir à le faire entre la conscience et l'argent, entre la conscience et le plaisir, entre la conscience et l'ambition. Ce que Dieu exige de nous, c'est un héroïsme beaucoup plus modéré, avouons-le; trop souvent pourtant nous n'avons même pas l'énergie de nous élever jusque-là.

En second lieu, André Grasset de Saint-Sauveur est mort parce qu'il a voulu obéir au pape. On sait, en effet, que Pie VI avait condamné la Constitution civile du Clergé. Or, en cette fin du XVIIIe siècle, l'infailibilité pontificale n'avait pas encore été définie et n'avait pas la force irrésistible d'un dogme. L'obéissance de ce clergé était donc, d'une certaine manière, plus libre que ne serait la nôtre, si nous nous trouvions dans de semblables conjonctures. Quelle merveil-



LA PLACE ROYALE (ANCIENNE PLACE DU MARCHÉ)
OÙ NAQUIT LE B. ANDRÉ GRASSET DE SAINT-SAUVEUR
A l'angle des deux rues se trouvait la maison paternelle du Bienheureux

leuse revanche, pour ces prêtres français, si souvent accusés de gallicanisme, que cette obéissance héroïque au mot d'ordre venu de Rome! A cause de cela aussi, le Bienheureux André Grasset nous est particulièrement cher. Notre peuple du Canada s'est toujours signalé par son attachement au Saint-Siège, par son amour pour le Pape: nous avons donc en notre nouveau Bienheureux un patron selon notre cœur. Il saura obtenir de Dieu pour nous qui vivons au milieu d'innombrables populations protestantes et anti-romaines, non seulement la grâce de résister à leurs préjugés et à leurs entreprises, mais la joie de pénétrer dans leurs rangs et de les ramener au seul vrai troupeau du Christ.

Messeigneurs,

Mes frères,

Il est temps de finir. Après avoir remercié Notre Seigneur d'avoir donné à la France de nouveaux saints, à Saint-Sulpice ses premiers Bienheureux; laissez le curé de Notre-Dame se féliciter d'avoir reçu de Rome un protecteur particulier pour sa chère paroisse. Il prévoit déjà le jour où, dans cette belle et pieuse église, à côté de la Vierge du Rosaire, à côté de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Roch, de saint Amable, de sainte Thérèse de Lisieux, le Bienheureux André de Montréal aura son autel. Nous le ferons magnifique, pour manifester

à tous notre joie et notre fierté; surtout nous y viendrons en foule, confier à notre nouveau patron les intérêts de notre ville, de notre paroisse, de nos familles, de nos âmes. Bienheureux André, premier Canadien du ciel, dès aujourd'hui écoutez-nous; et de Là-Haut, d'où vous nous voyez tous, répandez sur nos concitoyens votre bénédiction de prêtre martyr.

Ainsi soit-il.

Sermon du R. P. de la Côtardière

Eudiste

Monseigneur,

Mes bien chers frères,

Ce matin, en cette église de Notre-Dame, on a célébré avec toute la solennité possible, la gloire du premier martyr d'origine canadienne: Grasset de St-Sauveur, enfant de la paroisse. On s'apprête à glorifier ce soir les huit bienheureux martyrs sulpiciens et leurs compagnons. Coïncidence remarquablement heureuse, aujourd'hui même, dans la Ville de Paris se célèbre une fête analogue. En la paroisse Saint-Jacques du Haut Pas, on chante les martyrs eudistes et leurs compagnons et parmi ceux-ci on relève le nom de Grasset de St-Sauveur, votre concitoyen. C'est sans doute cette coïncidence qui m'a valu l'honneur d'être invité à monter dans cette chaire de Notre-Dame pour vous adresser la parole. Monsieur le curé a bien voulu me dire qu'il était tout naturel pour la Société des Eudistes de prendre part à la fête d'aujourd'hui. — Je l'en remercie. — Son aimable invitation m'autorise à puiser largement dans la vie de nos martyrs au cours de ce sermon. Et en effet, St-Jean Eudes et Monsieur Olier se sont bien connus et ont eu l'un pour l'autre la plus pro-

fonde estime. Monsieur Olier a invité le Père Eudes à prêcher et le Père Eudes recommande à ses novices la lecture des ouvrages de monsieur Olier. Sulpiciens et eudistes partagent avec les fils de Saint-Vincent de Paul la gloire d'avoir formé ce clergé de France qui a fait tant honneur à l'Église à l'époque dont nous avons à parler. Sulpiciens et eudistes ont versé leur sang aux Carmes. Leurs précieuses reliques y reposent côte à côte ou plutôt mêlées et confondues. Il est tout naturel que Sulpiciens et Eudistes unissent leurs voix en ce jour pour louer, glorifier, leurs martyrs et avec eux tous les martyrs du 2 septembre 1792.

Ce n'est point un panégyrique que je suis chargé de faire. On m'a demandé de vous rappeler brièvement dans quelles circonstances les prêtres français ont été mis à mort pendant la Révolution. C'est dire par là même pourquoi cette mort leur a valu la palme du martyr.

Nous nous trouvons en l'année 1792, à une époque où toute la France est complètement bouleversée. Une révolution sociale s'opère, c'est-à-dire un changement radical et violent de l'ordre établi jusque-là. Nous n'avons pas à nous occuper de ce côté social de la Révolution.

“La terrible et misérable sédition qui bouleversa la chose publique, à la fin du XVIIIe siècle, nous dit le Souverain Pontife Pie XI dans le décret de

béatification des martyrs, ne sévit pas seulement contre le Roi et la noblesse, mais principalement contre l'Église et ses ministres. Les hommes farouches qui s'emparèrent du Gouvernement par des voies coupables, dissimulaient sous le faux nom de philosophie une haine implacable contre l'Église, allant jusqu'à vouloir supprimer le nom chrétien."

Voilà, dénoncés par le Souverain Pontife, les responsables. Le parti des philosophes allié à la franc-maçonnerie. C'est ce parti qui a profité de la situation troublée pour prendre en mains la direction des affaires et organiser la révolution religieuse. Celle-là, on ne saurait trop la stigmatiser. Ce n'est pas la France qu'on attaque, en l'attaquant. Ce n'est pas la France qui a fait les martyrs de septembre que nous honorons aujourd'hui et qu'elle honore. C'est le parti qui vient d'être nommé. Dans les temps de trouble et de révolution, il faut distinguer la foule, les émeutiers et les chefs. La foule est ignorante, trompée; on exploite ses passions. Elle est capable d'excès et aussi de retour et de très bons mouvements. Les émeutiers, gens de sac et de corde, sont ramassés on ne sait où; pour de l'argent et du vin, ils sont prêts à toutes les besognes. Mais derrière eux, il y a les meneurs, eux-mêmes, créatures serviles de quelques chefs qui en réalité sont l'âme de tout. C'était bien cela en 1792.

Tout naturellement, il fallait s'attaquer à la société qui représente Dieu sur la terre, à l'Église. Il fallait s'attaquer à la tête de cette Église, aux évêques et aux prêtres. Comment s'y prendre ? On va essayer un schisme en exigeant du clergé un serment. Ceux qui le prêteront seront gagnés à la cause. Quant à ceux qui se refuseront à le prêter, ce sera l'exil, le bannissement, et si c'est nécessaire la mort. C'est ainsi que les choses se sont passées, car il y avait un plan et le plan s'est exécuté point pour point.

Il importe avant tout, d'avoir cette vue d'ensemble et de la dégager nettement. Sans cela, on ne peut établir les responsabilités et on enlève à nos martyrs une partie de leur gloire.

D'ailleurs, l'histoire de la Révolution vient d'être écrite avec une clarté, une impartialité, une véracité que nul catholique ne peut mettre en doute. L'introduction de la cause de nos martyrs a nécessité, vous le comprenez, des études fouillées, approfondies de l'histoire de toute cette époque. Il a fallu prouver l'identité des cent quatre vingt-onze prêtres massacrés le 2 septembre. Il a fallu prouver qu'ils n'ont pas été les victimes d'une émeute populaire ne constituant pour ainsi dire qu'un épisode plus ou moins tragique au milieu de tant d'autres. Il a fallu prouver qu'en réalité leur mort a été voulue, préméditée et décrétée en haine de la foi. Les preuves se sont accumulées

formant un volumineux dossier de douze volumes in-folio. Aussi Mgr Hertzog, de Saint-Sulpice, postulateur de la cause à Rome, a pu déposer un rapport à la Sacrée Congrégation des Rites. Dans ce rapport, il résume le travail considérable du procès, se faisant fort de prouver la réalité des faits qui y sont affirmés. Ce rapport va nous fournir toute la matière dont nous avons besoin.

“C'est la vérité, déclare-t-il, que la persécution religieuse de la Révolution fut préparée par le parti des philosophes allié aux sectes maçonniques.”

N'allons pas croire d'ailleurs que la chose ait été découverte après coup seulement. Les faits sans aucun doute la mettent mieux en lumière mais les projets de la secte maçonnique ont été dévoilés à l'époque même 1791-1792. Parmi les martyrs de septembre, nous relevons le nom du Père LeFranc, eudiste, supérieur du Grand Séminaire et Vicaire Général de Coutances. En 1791, il a entrepris de démasquer la franc-maçonnerie et de la dénoncer au pays comme la cause principale sinon unique de la Révolution. Il publie à cette fin un premier ouvrage intitulé. “Le voile levé ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie”. En 1792, en pleine tempête donc, il en publie un second: “Conjuration contre les catholiques et les souverains” et il en adresse un exemplaire au roi Louis XVI et au pape Pie VI. Le coura-

geux apôtre sait qu'il se heurte à une redoutable puissance, qu'il risque sa tête, il a en mains de formidables documents qu'un haut dignitaire de la secte, qu'un Rose-Croix converti par lui, lui a remis. Il tient la vérité, il la dira. Et en effet, ses ouvrages atteignirent tellement bien ceux qu'il visait, que les francs-maçons pour en empêcher la diffusion s'empressèrent d'acheter eux-mêmes le plus possible des nombreux exemplaires qui parurent.

“C'est la vérité, continue le postulateur de la cause, que les deux partis, philosophes et francs-maçons, ont réalisé leur plan en supprimant les ordres religieux, en confisquant les biens du clergé — en votant la constitution civile du clergé — loi qui fut le point de départ d'une persécution qui ira jusqu'aux derniers accès de la violence et de la cruauté.”

Qu'est-ce donc que cette fameuse constitution du clergé autour de laquelle tourne toute l'histoire des martyrs ?

L'Assemblée Nationale, par cette constitution civile du clergé, supprima les diocèses établis pour faire de nouvelles divisions ecclésiastiques. Puis, elle décida que les curés et les évêques seraient choisis par le peuple, comme les députés. C'était porter atteinte aux droits de l'Église et du Saint-Siège. Le but était de séparer de Rome l'Église de France et de créer un schisme.

Tout d'abord cette loi jeta un peu le désarroi dans les esprits. Le roi Louis XVI mal conseillé avait eu la faiblesse de la signer. Et puis on demandait aux prêtres de prêter un serment dont la formule loin d'être claire était captieuse. Plusieurs donc poussés par l'esprit de conciliation se laissèrent prendre. Parmi eux se trouva l'un de ceux que nous honorons aujourd'hui comme martyr. Ce qui lui arriva vous montrera mieux que de longues explications la pensée des prêtres et des fidèles au sujet du fameux serment.

Donc, le Père Potier, eudiste, et supérieur du Grand Séminaire de Rouen, prêtre renommé dans toute la ville et le diocèse par son intelligence et sa vertu, annonça, du haut de la chaire de la Cathédrale, qu'il croyait devoir prêter le serment. Il protestait toutefois en appelant à l'Église catholique, apostolique et romaine de la droiture de ses intentions. Ce fut un scandale retentissant. Le lendemain matin, la cloche du Séminaire sonne le réveil comme d'habitude. Le Père Potier se rend à la chapelle pour la méditation; il est seul — Personne ne descend. — Intrigué, il monte dans les chambres des séminaristes et ordonne aux retardataires de se lever pour se rendre à la prière. Tous répondent: "Monsieur, nous ne vous reconnaissons plus pour notre Supérieur, puisque vous avez abandonné le sein de l'Église catholique et nous ne devons plus prier avec vous". Atterré, le Père quitte

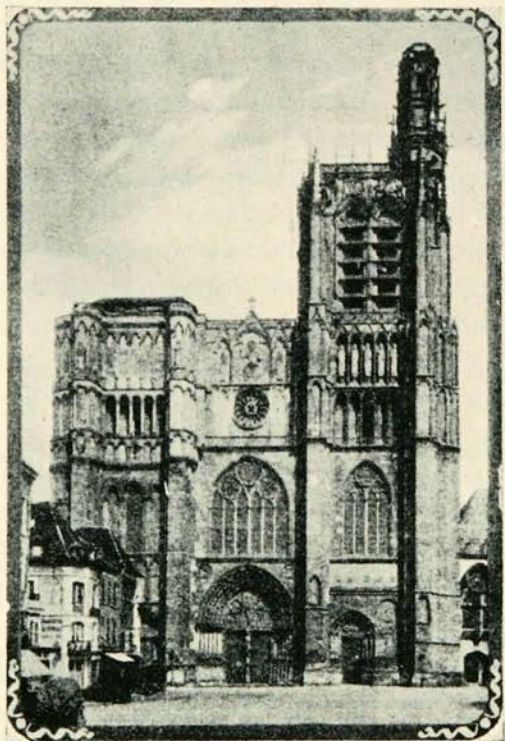
immédiatement le Séminaire et gagne le Havre où il compte se réfugier chez sa mère. Celle-ci est au courant de tout et debout sur le seuil de sa porte : "Retirez-vous, Monsieur, dit-elle, je ne reçois pas un apostat". Le Père Potier n'y peut tenir et dans un sanglot, il balbutie : "Apostat ! je ne le suis plus". Il retourne à Rouen pour y composer à tête reposée une rétractation qu'il fait publier dans la ville et le diocèse et il va se réfugier à Paris. Là il se consacra par la parole et par la plume à prémunir prêtres et fidèles contre le schisme et mourut martyr.

Le désarroi des premiers moments fut d'ailleurs de courte durée. Éclairé par son confesseur, le Père Hébert, le roi Louis XVI opposa énergiquement son veto à toutes sanctions votées par l'Assemblée contre ceux qui refusaient la prestation du serment. Le Souverain Pontife condamna formellement la constitution civile du clergé. "Roma locuta est causa finita est". Tous les prêtres de bonne foi se rétractèrent et désormais le clergé, à la suite de ses évêques et archevêques, va être inflexible, inébranlable dans la lutte contre le schisme.

"C'est la vérité, continue le rapport de Mgr Hertzog, que l'Assemblée Législative prit pour raison le refus du clergé à prêter le serment — pour voter contre les prêtres des lois de déportation — qu'en vertu de ces lois, les prêtres furent arrêtés et emprisonnés dans les

prisons de Paris — que leur massacre fut voulu et préparé par Danton, ministre de la Justice et les principaux membres de la Commune 26 août 1792.”

Le Roi a donc refusé de signer les sanctions portées par l'Assemblée. Il en résulte qu'en apparence la situation est plus tranquille à Paris tandis qu'elle est intenable pour les prêtres fidèles en Province où on ne tient aucun compte du veto royal. C'est alors qu'un certain nombre s'exilent volontairement, d'autres restent sur place, déguisés, cachés, traqués comme des bêtes fauves et continuant d'exercer leur ministère au péril de leur vie. D'autres enfin viennent se réfugier à Paris où, donc, la situation paraît meilleure et ils s'y cachent. En réalité, la situation de ces prêtres dont le nombre s'accroît chaque jour est lamentable. Ayant quitté à la hâte leur diocèse respectif sans rien apporter avec eux — privés de toutes ressources, ils sont contraints pour la plupart de demander l'hospitalité à quelque ami, quelque femme pieuse — à se retirer dans un galetas sous le toit, ou dans une chambre d'auberge à prix modique. Pour vivre, ils se font manœuvres, jardiniers, débardeurs même. Dès le matin, sous de pauvres habits d'ouvriers, ils se rendent au bord du fleuve et chargent ou déchargent les navires. Le soir venu, ils rentrent dans leur cachette et offrent à Dieu dans le silence de la nuit leurs souffrances et leurs humiliations. De très bonne heure, le



LA CATHÉDRALE DE SENS
DONT LE BIENHEUREUX ANDRÉ GRASSET DE SAINT-SAUVEUR
FUT CHANOINE

lendemain, ils tâcheront de se glisser dans quelque chapelle hospitalière pour y célébrer le saint Sacrifice.

Cette dernière raison sans doute les a portés à choisir de préférence deux quartiers de Paris qui se touchent : le Luxembourg et le Panthéon actuellement VI^e et V^e quartiers. Le Luxembourg leur offre la Communauté de St-Sulpice avec le Grand Séminaire et au moins quinze chapelles et communautés de femmes. Ils trouvent à St-Sulpice l'aide spirituelle et chez les religieuses l'aide matérielle discrète et généreuse dont ils ont tant besoin.

Pourtant le quartier du Panthéon les attire encore davantage. Nulle part les établissements ecclésiastiques dont plusieurs séminaires et les communautés religieuses ne sont plus nombreux ; on en compte au moins une trentaine. La population est tranquille, hospitalière et les pauvres réfugiés espèrent y trouver la sécurité sous la direction de leurs anciens maîtres.

C'est dans ce quartier que les Eudistes avaient leur résidence : maison d'aspect modeste, retirée à l'écart, portant le nom des "Tourettes". Elle était destinée à recevoir les étudiants en théologie Eudistes et des prêtres pensionnaires. A l'époque où nous sommes, elle était remplie par les anciens élèves des séminaires eudistes de Normandie et de Bretagne et par les amis de nos Pères, en tout à peu près soixante personnes. De ce nombre dix-neuf ont été arrêtés et martyrisés

aux Carmes — et c'est pour cela que je vous en parle, — l'un de ces martyrs est l'enfant de la paroisse Notre-Dame que nous avons glorifié ce matin, le bienheureux Grasset de St-Sauveur. Tous les prêtres aux "Tourettes" suivaient la règle observée dans les grands séminaires eudistes. Les repas étaient en commun; communes les récréations. Le silence, l'étude, la piété avaient leurs heures déterminées. On organisait des retraites ecclésiastiques auxquelles étaient invités les prêtres du dehors. Un grand jardin permettait aux pensionnaires de prendre l'air à l'abri des regards indiscrets et la petite chapelle leur offrait toutes les facilités pour accomplir leurs devoirs religieux. C'est donc là, chez nous, que votre compatriote a vécu plusieurs années c'est là qu'il s'est préparé au martyre, qu'il a été arrêté pour être conduit aux Carmes.

En souvenir du séjour de ces prêtres dans ces quartiers de Paris, un triduum solennel a été célébré le mois dernier dans l'église de Saint-Sulpice. Aujourd'hui, c'est dans le Ve quartier, celui du Panthéon, en l'église de Saint-Jacques du Haut Pas, que se célèbre la fête des martyrs.

Entre temps, les événements se sont précipités. Pour former l'opinion publique on accuse les prêtres de tous les troubles religieux occasionnés par le refus de prestation du serment; il faut que cela prenne

fin. La déportation est décrétée contre eux (27 mai 1792). Ceux qui resteront sur le territoire seront condamnés à dix ans de détention. Louis XVI refuse de sanctionner ce décret ainsi que les corps publics revêtus de l'autorité. Très bien. On va les supprimer.

Danton, Marat, Robespierre apparaissent alors sur la scène pour s'emparer du pouvoir et organisent l'émeute. Le roi est détrôné, fait prisonnier. La Commune établie. Le décret sur la déportation des prêtres n'a pas été appliqué, c'est vrai, mais il a permis de connaître les noms d'un grand nombre d'entre eux et leur domicile. Ils sont venus en effet demander des passeports.

L'ordre d'arrestation est donné par le Comité de Police qui se tient en permanence dans la Salle des Exercices du Grand Séminaire de Saint-Sulpice et les fouilles domiciliaires vont commencer. Afin d'en finir une bonne fois et empêcher toute évasion, une battue générale est ordonnée contre ceux, dit-on, qui veulent aider les Prussiens à envahir la France pour rétablir la royauté. Les portes de la ville sont fermées, la Seine gardée, les habitants reçoivent l'ordre de rester chez eux portes ouvertes, toutes lumières allumées pendant la nuit. Et deux jours et deux nuits durant, les patrouilles composées de sans-culottes et de marseillais choisis avec soin pénètrent dans toutes les maisons. Trois mille arrestations sont opérées

mais en général seules celles des prêtres sont maintenues. C'est au cours de cette battue générale que le bienheureux Grasset fut arrêté aux "Tourettes" et de là, conduit aux Carmes.. Les Sulpiciens eux, leurs élèves et amis avaient été arrêtés parmi les premiers.

Il ne rentre pas dans mon rôle de vous dépeindre la vie des prisonniers aux Carmes et chez les Lazaristes à St-Firmin. C'est la page émouvante que l'on vous décrira sans doute ce soir. Qu'il me suffise de dire que tous ces prêtres se sont préparés en toute connaissance au martyre, ils avaient depuis longtemps fait leur sacrifice. Le fait suivant pris entre beaucoup d'autres vous donnera l'état d'esprit dans lequel ils se trouvaient.

Nous possédons le testament du bienheureux Hébert, alors supérieur général de notre Société et confesseur du Roi Louis XVI. Prévoyant les tristes événements qui allaient se passer, le Père Hébert voulut s'y préparer par une retraite au commencement de 1791 et à l'issue de sa retraite il fixa ses dernières volontés. Dans ce document conservé aux Archives Nationales de Paris, nous remarquons trois choses. Tout d'abord la volonté formelle de rester fidèle jusqu'à l'effusion du sang, au Pape, à l'Église de Dieu. Ensuite la générosité, la grandeur d'âme avec lesquelles à l'avance le futur confesseur de la Foi pardonne à son bourreau: "Vous remettrez à ce pauvre

malheureux, si on peut arriver à le connaître, ma montre comme souvenir". Enfin, c'est la certitude que s'il meurt pour refus du serment civique, il mourra martyr et jouira immédiatement du bonheur céleste. "Dans ce cas, déclare-t-il, inutile de faire dire des messes pour le repos de mon âme. Vous donnerez tous mes biens aux pauvres".

Oh! non, nos prisonniers ne se font aucune illusion. En ce matin du Grand Jour, ils ont le pressentiment du martyr. Ils se sont confessés la veille les uns aux autres et ne pouvant célébrer la messe, ils se jettent à genoux et offrent sur les marches de l'autel, à défaut du divin Sacrifice, le sacrifice de leur propre vie. Les bourreaux les surprennent le soir dans l'acte même de la prière, une dernière fois ils refusent énergiquement le serment et ils meurent martyrs de la foi.

"C'est la vérité, conclut le rapport de Mgr Hertzog, qu'ils acceptèrent la mort comme de vrais martyrs, ne poussant aucun cri de douleur — ne formulant aucune plainte — marchant au supplice avec autant d'allégresse et de gaieté que s'ils étaient allés aux noces."

"C'est la vérité que l'histoire, les contemporains et la piété des fidèles ont désigné ces confesseurs de la foi sous le nom de "Martyrs des Carmes"—ou "Martyrs de septembre"—que chaque année une affluence

considérable de pèlerins prient sur leurs restes au Couvent des Carmes au jour anniversaire de leur mort."

Nous serions heureux de pouvoir nous agenouiller devant leurs précieuses reliques. Puisque ce bonheur et cet honneur nous sont refusés, du moins recueillons la grande leçon qui ressort, claire, prenante, de la vie, de la mort glorieuse de nos martyrs.

Ils sont morts pour rester fidèles au Pape, à l'Église. Ils sont morts victimes du devoir. "Ils nous disent, résume Pie X, que pour le devoir il faut savoir mourir".

Chers enfants, ce n'est pas en vain que l'on a voulu vous associer, vous, la jeunesse, à la "Journée des Martyrs". Apprenons que pour le devoir, il faut savoir souffrir, se renoncer, s'imposer les sacrifices nécessaires coûte que coûte. Il faut savoir dire "Non" à tout ce qui est mal, d'où que cela vienne et quelle que soit la manière de faire autour de nous.

Demandons aux saints martyrs, demandons particulièrement au bienheureux Grasset de nous obtenir une foi éclairée, pratique, demandons la grâce de vivre notre foi. La lutte continue entre l'Église et ses ennemis, les mêmes qu'en 1792 répandus maintenant dans le monde entier. Soyons donc avertis et bien convaincus que nous ne garderons pas notre foi intacte, que nous ne vivrons pas notre foi sans lutte, sans

combat, sans sacrifice. Comme les martyrs tenons les yeux fixés sur l'Église. Dociles toujours à ses enseignements, à ses directions, condamnons avec elle tout ce qu'elle condamne, non seulement en théorie mais dans la pratique de notre vie privée, familiale, publique.

Les martyrs de septembre sont les premiers à avoir payé de leur sang la fidélité au Pape. Ils jouissent, sans aucun doute, auprès de Dieu, d'une puissance spéciale, pour obtenir à ceux qui leur en font la demande, une filiale soumission envers le Saint-Siège.

En terminant, Monsieur le Supérieur de Saint-Sulpice, Messieurs, permettez-moi de me faire l'interprète des sentiments de tous ceux qui sont ici présents et de vous dire combien nous sommes heureux de la gloire qui rejaillit aujourd'hui sur vous, sur votre Société tout entière.

Par vocation, vous vous dévouez au travail très beau mais très lourd de la formation des clercs; comme idéal, vous proposez aux étudiants le Prêtre Éternel, Notre-Seigneur Jésus-Christ; votre esprit c'est celui du Maître, vous estimez à bon droit que le prêtre ne change pas avec les siècles qui passent. Partout, toujours, *sacerdos alter Christus*. Vous vous appuyez fidèlement sur les enseignements de votre fondateur, sur les traditions de la société, sur les exemples de vos devanciers.

Quelle joie pour vous, quel réconfort puissant, quel encouragement en contemplant aujourd'hui le résultat d'un siècle et demi d'efforts pour former le clergé ! Si la Révolution a trouvé les prêtres de France prêts à souffrir, à mourir pour défendre la foi et préserver ainsi l'Église d'un grand schisme, c'est grâce à la formation que ces prêtres avaient reçue dans les Grands Séminaires. Tout le monde sait que votre Société a pris une large part à cette formation. Désormais votre formation traditionnelle est consacrée pour ainsi dire par vos martyrs de septembre. Vous les montrerez aux clercs, vos élèves, ces martyrs et vous pourrez dire : "Aimez ce qu'ils ont aimé. — Pratiquez ce qu'ils ont enseigné. — Alors comme eux, chers jeunes gens, vous serez fidèles au Christ, à son Église. — Comme eux, vous saurez vivre, souffrir et s'il le faut mourir pour garder et défendre la foi".

Ainsi soit-il.

Sermon
de M. le chanoine Adélarde Harbour
Curé de la Cathédrale

Messeigneurs,
Mes frères,

J'ai à vous parler, ce soir, des Bienheureux Martyrs Sulpiciens. Le périlleux honneur que m'ont fait accepter la vénération, l'estime et l'amitié ne comporte donc pas l'éloge des martyrs de la Révolution en général, pas même celui de toutes les victimes sacerdotales de ce qu'on est convenu d'appeler les "Massacres de septembre". Les prêtres qui furent immolés, en ces jours-là, étaient en quatre prisons : à la Force, à l'abbaye St-Germain, au Séminaire St-Firmin et au Couvent des Carmes. Mon sujet se circonscrit à ces derniers, aux martyrs des Carmes, élevés, avec les autres, au rang de bienheureux par Sa Sainteté Pie XI, le 17 octobre dernier. C'est en leur honneur que Notre-Dame de Montréal a organisé ces fêtes : parce que sur ces 95 glorieux martyrs, un était né

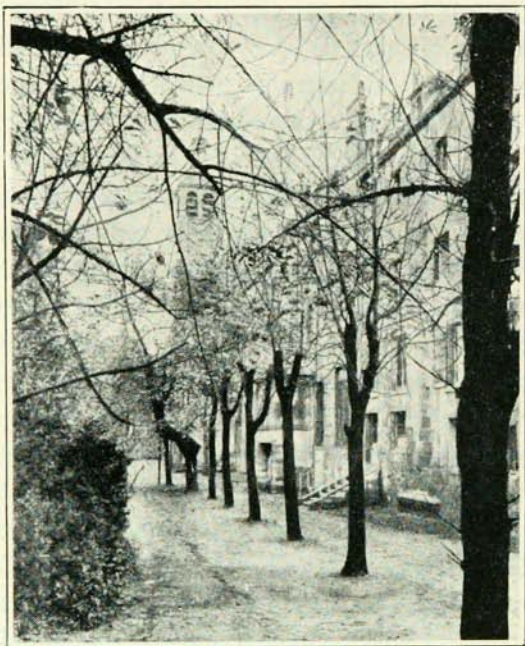
à Montréal et a été baptisé à Notre-Dame: André Grasset de St-Sauveur dont M. le curé de Notre-Dame a parlé ici-même ce matin; et huit officiellement, douze peut-être, appartenaient à la communauté de St-Sulpice.

J'aurais aimé, Mes Frères, et c'eût été mon devoir autant que mon ambition, faire surgir devant vos yeux le portrait exact du Sulpicien martyr — et vous citer de ceux-là mêmes que nous honorons aujourd'hui quelques paroles, quelques exemples particuliers, pour notre édification et notre commun profit. Les documents et le temps à ma disposition ne l'ont pas permis, du moins autant que je l'aurais voulu. Et peut-être est-ce mieux ainsi; peut-être est-ce davantage selon l'esprit de St-Sulpice. L'effacement et l'anonymat, voilà qui sera certainement agréable à nos bienheureux; et d'être enveloppés dans une commune louange avec ceux qu'il ont formés et préparés au sacerdoce et avec lesquels ils ont donné leur vie, cela ne pourra manquer de plaire à ces modestes et dignes éducateurs du Clergé de France.

Les Carmes ? Cela veut dire, comme vous le savez, une chapelle dans Paris, avec, y attachant, un Couvent, résidence des religieux qui la desservaient. Les premiers religieux attachés à cette chapelle furent, à l'aube du 17^e siècle, des Carmes réformés. En 1789, au commencement de la Révolution, ces bâtiments —

tout en gardant leur nom — servirent d'abord de casernes, et puis, plus tard, de lieu de détention. De nos jours, ils s'appellent toujours les Carmes: ils sont devenus pour une partie, un Séminaire et pour une autre, les salles de cours des facultés canoniques et les bureaux du recteur de l'Institut Catholique de Paris. Le sort de cette maison sera tantôt humble, tantôt précaire, tantôt glorieux; elle abritera des religieux, puis, des Carmélites; elle sera à deux doigts de sa destruction, elle gardera le souvenir édifiant du grand Lacordaire et du charitable Ozanam; elle deviendra un phare de lumière intellectuelle: au-dessus de tout cela, son plus beau titre sera de posséder la chapelle des Martyrs, et elle l'aura acquis ce titre de gloire non pas tant par la renommée de la science, ni par le souvenir d'un grand nom et d'une grande éloquence, mais par l'humiliation même quand elle était réduite à servir de prison. *Erudimini gentes!*

Donc en 1792, les Carmes étaient prison d'État et cette prison était remplie de prêtres. Il y avait là un archevêque d'Arles, Mgr Dulau, les deux frères de La Rochefoucault, évêques respectivement de Saintes et de Beauvais; et puis, le supérieur de St-Sulpice, Jean-Antoine de Savine, le supérieur des Eudistes, le supérieur des Bénédictins, dix vicaires généraux, des religieux de plusieurs ordres et des prêtres nombreux dont une douzaine de prêtres de St-Sulpice.



LE PERRON DES CARMES
DEVANT LEQUEL FURENT FUSILLÉS LES PRÊTRES EN 1792.

D'où venaient ces prêtres et pourquoi étaient-ils en prison ? Nous n'avons pas ici à faire l'histoire de la Révolution ni à en rechercher les responsabilités et les causes. Au moment où nous sommes, la tourmente révolutionnaire gronde depuis déjà trois ans. La monarchie a subi les dernières humiliations et le clergé de France s'est vu demander le serment à la Constitution civile du Clergé : «cette loi hérétique, schismatique et sacrilège», ainsi que l'a stigmatisée le Pape Pie VI. Le peuple est dans le délire : il s'est rencontré des aventuriers sans foi ni loi, pour exploiter à leur profit, croient-ils, ses mécontentements et ses ambitions et les pires instincts qui dorment toujours au fond des masses parce qu'ils sont au fond du cœur humain, sont maintenant déchainés. Déjà le *roi* n'est plus que l'ombre d'un grand nom ; la *justice* désorganisée et desservie est un vain mot, et les *gardiens de l'ordre* sont prêts aux plus tristes compromissions : c'est le désordre, le chaos, le déséquilibre et la nuit de toutes choses. Par une conséquence toute logique, la Révolution s'attaque à tout ce qui est autorité, et alors comment pourrait-elle épargner la plus haute de toutes, celle de la religion et de ses représentants ?

Voilà pourquoi tous les prêtres de France sont en suspicion : leur histoire maintenant pourrait se résumer en quatre mots : citations devant les tribunaux, internements, déportations et massacres.

Les historiens nous les font voir curés d'âge mûr, jeunes vicaires, professeurs, chanoines, vicaires généraux, cheminant sur toutes les routes pour se rendre aux chefs-lieux où ils ont été assignés. Là, entassés dans des pensions de fortune, ils attendent... est-ce protection ? est-ce rigueur ? ils ne savent pas encore. Ils ont dû abandonner leur ministère, les presbytères de campagne sont vides. Quelquefois, sous une surveillance plus bénigne, on vient les chercher de nuit pour assister un malade, baptiser un nouveau-né : mais ils doivent revenir en toute hâte pour répondre : présent ! quand on viendra faire l'appel.

A Paris, le nombre des prêtres réfugiés est plus considérable encore, comme on le pense bien. Les uns avaient espéré pouvoir laisser passer l'orage, perdus dans la foule d'une grande cité. Ils venaient de l'extérieur. Ils rencontrèrent d'autres proscrits émigrés dans leur propre ville, ayant dû quitter temporairement, pour échapper aux espions des clubs révolutionnaires, leur paroisse, leur chaire de théologie, leur aumônerie d'hôpital, et vivant, sans poste ni fonction dans le secret de quelques maisons abandonnées. Dans certaines rues, dans certains quartiers, ils étaient si nombreux qu'ils ne réussissaient plus à cacher leur présence.

Nous sommes au 11 août 1792. Déjà, en province, des mesures de rigueur ont été prises contre les prêtres.

On y préparait des lois de déportation générale. Des assassinats isolés étaient sur le point de se commettre contre eux. Et la Capitale commençait à s'indigner de s'être laissé devancer. Ce jour-là donc, sous le prétexte le plus spécieux et le plus puéril au monde, sous le prétexte vide et sonore de "Salut du peuple", des hommes armés de piques, de fusils et de sabres se mirent à fouiller les principaux quartiers où les prêtres, ces meilleurs serviteurs du pays, à la connaissance de tous maintenant, étaient retirés. Une cinquantaine d'entre eux furent d'abord arrêtés, puis l'archevêque Dulau et les deux évêques de La Rochefoucault. Les jours suivants, les arrestations se continuèrent et l'on remplit trois prisons.

Messieurs, il faudrait être bien aveugle pour ne pas se rendre compte que nous sommes ici à l'aboutissement d'un plan savamment machiné, longuement préparé dans l'ombre! Je vous avouerai que parvenu à ce point de l'étude de mon sujet — où je voulais trouver une explication, un prétexte aux Massacres de septembre — je remarquai une telle disproportion entre cet acte inqualifiablement odieux et son motif, que je crus n'avoir pas compris le récit des historiens et leur philosophie des faits. Il manquait quelque chose: l'aboutissement de la tragédie s'annonçait trop prochaine, la préparation était trop sommaire, les raisons alléguées étaient boîteuses et de toute façon

insuffisantes, même dans le tourbillon inconsideré de la révolution. J'étais désespéré quand ce paragraphe d'une Revue me tomba sous les yeux: "Dans le mystère complexe de la révolution du 10 août, y lit-on, ceci est un chapitre spécial, un chapitre distinct qui n'explique pas les autres et ne s'explique pas par les autres. A moins, continue-t-on, que l'on admette l'effroyable explication recueillie sur les lèvres d'un Jacobin fameux qui a écrit dans ses troublantes Nuits de Paris: Quel est donc le véritable motif de cette boucherie?... J'ai voulu savoir la vérité et je l'ai enfin trouvée. On ne voulait qu'une chose: se débarrasser des prêtres réfractaires. Quelques-uns même voulaient se débarrasser de tous. Or on sentit qu'il y avait encore du fanatisme et qu'un pareil acte dirigé contre les prêtres nommément et contre eux seuls, révolterait certainement les gens... Qu'en fallait-il faire? *Les anéantir*. Et pour étourdir sur cette exécution illégale, on arrangerait l'affaire des prisons..."

Voilà, mes Frères, le véritable motif de ces arrestations et de ces massacres: nous le savions puisqu'il est impossible de ne pas le découvrir à la lecture de l'histoire. Mais nous avons ici, en plus, un aveu non suspect: le vrai motif, c'était la haine du prêtre et de l'Église de Dieu — et pour un temps, les portes de

l'enfer représentées dans l'occurrence par les sociétés secrètes, allaient prévaloir contre la religion de N. S. Jésus-Christ.

Quant à ce groupe de prisonniers dont nous nous occupons en ce moment, ils étaient donc renfermés dans ce qui avait été l'église des Carmes. Ils y passèrent les premières nuits couchés sur les dalles du parquet. Ce n'est que plus tard qu'on leur procura des matelas. Et on leur distribuait une nourriture quelconque apportée du dehors.

Leur vie spirituelle — cela du moins dépendait d'eux — fut plus vite et mieux organisée. Ils se créèrent d'instinct une règle de vie. Et il ne sera pas téméraire de reconnaître ici l'influence du groupe des Sulpiciens, habitués à la forte et austère discipline des séminaires et chez lesquels le règlement tient, à bon droit, une place si importante. Privés de dire la messe, ils s'associaient, nous disent les mémoires, à celle que célébrait à Rome le S. Pontife; puis ils s'isolaient pour la méditation. Au bout du jardin s'élevait une petite chapelle avec une statue de la T. S. Vierge. Par groupes, ils venaient y dire le chapelet comme en un lieu de pèlerinage. Ces exercices pieux étaient interrompus par les visites qu'on leur permettait de recevoir de l'extérieur, et aussi par les appels des gardiens qui se répétaient jusqu'à sept fois le jour. Dans les intervalles, on discutait la licéité du serment

qu'une décision récente avait innové et qui pourrait bien être imposé aux détenus. Devrait-on le prêter ou bien s'y refuser, au risque d'être mis à mort ?

La captivité se prolongeait depuis trois semaines, quand le 31 août au soir, un commissaire leur vint lire un décret qui leur fit croire qu'ils allaient être déportés de France. Les esprits se préparèrent donc à l'exil. Le voyage qu'ils allaient bientôt entreprendre était celui dont on ne revient pas.

Dans le pays les choses allaient leur train et se compliquaient étrangement. Au malaise intérieur venait s'ajouter la menace du dehors. Les Prussiens étaient aux portes, leurs éclaireurs avaient été vus à Verdun. Et pour les hommes de la Révolution, tout ce qu'il y avait de noble, d'aristocrate, de prêtre était complice de l'ennemi. Ces complices il fallait les tenir en lieu sûr. Or, les prisons étaient pleines et, à leur sens, beaucoup d'autres arrestations s'imposaient. Il fallait de la place, il fallait vider les prisons pour les remplir de nouveau. On les viderait donc par le meurtre.

Et puis, l'ennemi approchant toujours et les calomnies et les provocations se faisant plus pernicieuses, un mélange de crainte et de colère rendait tout possible. L'heure vint où l'on entendit le tocsin qui sonnait aux églises, le canon qui grondait, et tout ce fracas patriotique était l'image d'une grande exalta-

tion, d'une convulsion au paroxisme, où le crime et l'héroïsme se mêleraient sans qu'on put toujours séparer l'un de l'autre". En même temps, les orateurs de la révolution s'écriaient : "Le tocsin n'est point un signal d'alarme, mais la charge contre les ennemis de la patrie". Et leur geste enveloppait deux ennemis : ceux du dehors qu'ils désignaient et ceux du dedans qu'ils s'abstenaient de nommer.

Et ce fut le deux septembre. Aux Carmes, ce jour-là qui était un dimanche, tout se passa comme à l'ordinaire. Le matin, à défaut de messe qu'ils ne pouvaient célébrer, les confesseurs s'étaient mis en prière. Le dîner avait été servi à midi, et après le dîner, la promenade habituelle avait d'abord été différée. Puis entre 3 et 4 heures, l'ordre fut donné à tous les prisonniers, même infirmes, même malades, de descendre dans le jardin. Au dehors, on entendait les détonations du canon et des vociférations lointaines.

Une fois dans le jardin, les prêtres se rendirent au petit oratoire de la T. S. Vierge. C'était l'heure de Vêpres, ils récitèrent les psaumes liturgiques.

Tout à coup, vers cinq heures du soir, une bande tumultueuse armée de sabres, de bâtons, de fusils, se précipite à la prison et fait irruption dans le jardin. Immédiatement commence l'immolation. Près de l'entrée était l'abbé Girault, absorbé dans la prière.

De son sabre un des meurtriers lui fend la tête. Un autre prêtre accourt espérant conjurer le danger. Il est abattu d'un coup de fusil. Puis les brigands demandent à grands cris : l'Archevêque d'Arles, l'Archevêque d'Arles. "Messieurs, leur dit-il, faisant écho à la parole du Christ au Jardin des Olives, c'est moi!" Deux coups de sabre, un assassin lui ouvre le crâne. Puis les misérables se rendent à l'Oratoire où plusieurs autres victimes sont exécutées à bout portant. Et ce fut le spectacle le plus pitoyable possible. Déjà un archevêque, plusieurs prêtres sont étendus par terre gisant dans leur sang; d'autres fuient éperdus à travers le jardin, poursuivis dans une véritable chasse à l'homme; pendant ce temps, le reste des prisonniers est enfermé dans l'église: on a voulu mêler au meurtre un simulacre de justice. Mais cette justice est expéditive; deux par deux les prêtres sont appelés; ils traversent l'église et paraissent devant le juge improvisé. Celui-ci s'assure de l'identité des personnes, et comme les condamnés vont sortir, des égorgeurs attendent qui les abattent sur le perron. Tout cela se passait à deux pas des miliciens qui faisaient l'exercice, sous les yeux des gardes nationaux qui ne voulaient pas intervenir.

Avant 7 heures du soir, la tuerie était achevée. 95 prêtres avaient été mis à mort; l'Église de France avait ajouté ce nouveau fleuron à sa couronne de

gloire! Mes Frères, n'insistons pas sur cette scène lugubre d'un égorgement entre frères de même race et de même sang. Fermant les yeux par "pudeur civique" sur tout un aspect de la question ne retenons que ce mot du Card. Luçon: "la splendeur de l'holo-causte sacerdotal aura effacé l'ignominie de quelques malheureux égarés."

Et telle fut la rapidité du dernier acte de cette grande tragédie.

Voilà, se dit-on, des hommes qui ont brûlé les étapes; qui se sont élevés d'un coup au rang le plus glorieux qui puisse être atteint par notre pauvre nature humaine, et qui ne s'étaient pas préparés au martyre comme à un but dans la vie. Et ici, Mes Frères, je pense spécialement à ces huit prêtres de St-Sulpice qui étaient aux Carmes et périrent avec les autres, et que nous voulons honorer ce soir. Décidément non, ils n'avaient jamais ambitionné le martyre! La Compagnie de St-Sulpice ne vise pas à être une compagnie d'avant-garde. D'autres, les missionnaires, par exemple, ont choisi cette part! Hommes de tradition, hommes d'esprit intérieur, hommes d'esprit ecclésiastique surtout, il n'est rien que les Sulpiciens désirent moins que d'ouvrir des voies nouvelles. N'est-ce pas ainsi que nous les connaissons: "tous taillés dans le même crystal de vertus très limpides et très simples; tous modestes, laborieux sans bruit, pieux sans

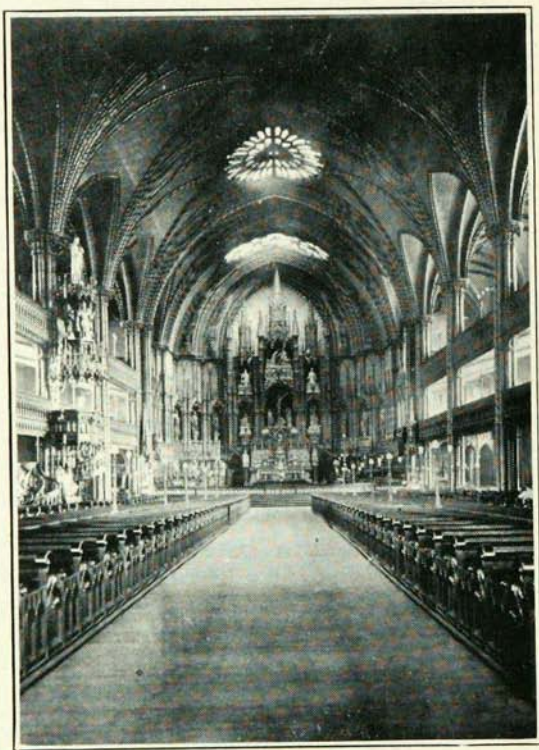
faite, austères sans ostentation, soumis aux évêques sans flagornerie, dévoués aux prêtres sans faiblesse, appliqués, désintéressés" (Mgr Touchet).

Et pourtant, Mes Frères, ne nous y trompons pas. Ces hommes, par l'accomplissement intégral de leur austère devoir quotidien, étaient les meilleurs candidats au martyre.

Et qu'est-ce donc, en effet, qu'il faut pour constituer un martyr ? Trois conditions : d'abord les souffrances et la mort pour la cause de la foi ; en second lieu, l'acceptation volontaire de la part de la victime, et troisièmement, l'intention du persécuteur, i. e., il faut que celui qui met à mort le martyr, le fasse par haine de Jésus-Christ et de sa religion. Quant à la première et à la troisième condition, il serait superflu de vouloir y insister : nous venons de voir les bienheureux tomber sous les coups des bourreaux, et nous avons établi que c'était le résultat et l'aboutissement d'un projet ourdi sciemment contre l'Église et contre Dieu.

Irait-on élever un doute contre l'acceptation volontaire de la mort pour la foi par ces glorieuses victimes. Le dénouement de leur holocauste a été singulièrement court je l'admets, et l'on me voit pas non plus comment ils auraient pu s'échapper au dernier moment. Et le martyr ne s'improvise pas. Mais, d'autre part, est-ce que l'affirmation infaillible de l'Évangile ne nous dit pas que celui qui aura été fidèle dans les peti-

tes choses sera établi sur de plus grandes, et il n'y aura pas de limite à cette gradation. Or, c'est à ce signe, ne l'oublions pas, qu'on reconnaît le vrai disciple de M. Olier. Qui ne se rappelle les brillantes et solides lectures spirituelles de M. Lecoq sur la fidélité aux petites choses ? Et qui donc surtout parmi nous ne conserve pas, dans le sanctuaire de son cœur, la mémoire de quelques-uns de ces "nobles vieillards" "desquels Dieu ne permit jamais que la Compagnie" "fut privée ? Parvenus au terme de la vie humaine, "n'ayant jamais semé sur leur passage qu'exemples "de vertu et paroles de paix, savants dans toutes "les sciences sacrées, modèles augustes de fidélité "à la règle... ils donnaient sans compter du trésor "de leur affection et de leur expérience. Le lever "matinal en hiver pas plus qu'en été, ne les effrayait. "Les récréations où l'on chemine sans relâche en "quelque espace étroit, ne paraissaient pas leur "peser. Les longues directions et les longues prières "étaient visiblement leur consolation. Leur tenue "à l'autel prêchait. Leurs lectures spirituelles sur "les vertus du prêtre, ses responsabilités, ses gran- "deurs, ses tribulations, sa mort, ses éternelles récom- "penses étaient graves et douces... Jamais une allu- "sion passionnée... Leur causerie, toute céleste, était "uniquement pleine "des choses qui demeurent". "Ces hommes mouraient comme ils avaient vécu,



L'ÉGLISE NOTRE-DAME ACTUELLE
OÙ EURENT LIEU LES FÊTES DU 12 DÉCEMBRE 1926.

“obscurément et silencieusement. On leur adminis-
“trait, quelque matin ou quelque soir, les suprêmes
“onctions devant quelques séminaristes émus; ils
“serraient quelques mains, ils esquissaient un geste
“de bénédiction et rendaient paisiblement leur âme à
“leur auteur. Une pierre, une croix de bois en un cime-
“tière spécial et fraternel, une petite notice envoyée
“aux confrères, disaient seules aux survivants que ces
“gens de bien avaient vécu. (Mgr Touchet)

Or, Mes Frères, quand on a mené une telle vie, on n'est pas dépourvu devant l'épreuve—dût cette épreuve exiger le sacrifice suprême.

Ouvrons maintenant l'histoire et contemplons la fermeté et la constance de nos confesseurs de la foi. Ils ont eu, comme d'autres, plusieurs occasions de mettre leur vie en sécurité et de s'assurer les bonnes grâces de la révolution. Mais croyez-vous qu'ils en auraient profité au prix exigé? Ne sont-ils pas tous non-conformistes ou réfractaires: c'est-à-dire que lorsque en 1790, on a voulu leur faire prêter le serment à la constitution civile du clergé, malgré de nombreuses et, on pourrait dire, d'entraînantes défections partout autour d'eux, ils sont de ceux qui ont dit indéfectiblement: *Non Licet*, non cela n'est pas permis. N'est-ce pas après avoir connu la fermeté des Sulpiciens de sa ville où se trouvait un des futurs bienheureux, M. Pierre Michel Guérin, que le gouverneur de

Nantes écrivait à Paris qu'il était inutile de vouloir exiger le serment des Messieurs de St-Sulpice. Pénétrez maintenant dans la prison à la veille du massacre, et là quel spectacle à la fois touchant et édifiant. Ces hommes dont les jours sont comptés et qui le savent bien, — l'un d'eux, M. François Bernard de Cussac, ne s'est-il pas fait apporter les actes des Martyrs pour se préparer à la mort ? — ces hommes, dis-je, ont-ils un moment de liberté qu'ils discutent entre eux de la licéité d'un nouveau serment qu'on parle de leur imposer. Et dut-ce au prix de leur vie, ils décident qu'ils ne le prêteront pas.

Ils étaient déjà prêts au martyre et l'acceptaient implicitement, quand ils refusaient le premier serment ; ils renouvellent cette acceptation volontaire quand ils refusent le second. D'ailleurs ce martyre ils le désirent — comme ils font toutes choses — silencieusement et sans bruit : dans une de ses lettres, le Bx Pierre Nicolas Psalmon a écrit : "Si des victimes sont encore nécessaires pour apaiser le Ciel, demandez cette grâce pour moi". Et un autre, Henri Auguste Luzeau de la Mulonnière répond à une parente qui veut le faire sortir de prison et lui procurer un refuge plus assuré, qu'il ne doit pas abandonner ses confrères dans une heure aussi difficile, mais partager leur sort.

Ainsi de tous les autres, de tous ces anonymes pour nous, qui tenaient à la vie comme nous y tenons, mais ont préféré mourir plutôt que de trahir les engagements de leur baptême et les promesses de leur sacerdoce. En vérité, il ne leur manque rien des conditions requises pour le martyr. Aussi, tout de suite après leur supplice, commence-t-on à désigner du nom de martyrs ces fidèles confesseurs de la foi. Puis la renommée de leur sainteté et de leur martyre croissant de jour en jour, on entreprit l'étude de la cause destinée à leur donner les honneurs des autels. Le premier octobre dernier, l'affirmation du martyr en haine de la foi leur fut décernée. Enfin, le 17 octobre, Sa Sainteté Pie XI accordait qu'à l'avenir soient appelés bienheureux les 95 serviteurs de Dieu, tués au Couvent des Carmes, le 2 septembre 1792.

Mes Frères, lorsque eurent lieu les massacres de septembre 1792, il y avait exactement cent cinquante ans que la Compagnie de St-Sulpice était fondée — et sur ses 150, 145 ans qu'elle envoyait des sujets au Canada. Elle était donc solidement établie des deux côtés de l'Océan.

Or, Mes Frères, veuillez bien faire attention à ceci : une communauté est une personne morale, elle est la même partout où elle se trouve, quelles que soient les distances qui séparent ses divers établissements. Et si cela est vrai de toute congrégation religieuse,

on peut l'affirmer avec plus d'assurance encore de St-Sulpice. De plus, les sujets qui étaient à Paris, en 1792, auraient pu être à Montréal; et ceux qui étaient au Canada auraient pu se trouver en France: il y avait donc alors des Messieurs de St-Sulpice dans ces deux endroits et aussi sulpiciens dans un lieu comme dans l'autre, i. e., aussi fidèles à leurs devoirs, à leur règlement, à leurs traditions, aussi dévoués à la grande cause du clergé, de l'Église et du Pape.

De tout cela, il ressort que si la Compagnie de St-Sulpice avait été deshonorée en France, par la défection et l'apostasie de quelques-uns de ses membres, elle en aurait tout naturellement ressenti le contre-coup en Amérique. Mais St-Sulpice en bloc a résisté. Cette communauté dont les membres ne sont liés par aucun vœu ni engagement, s'est trouvée, grâce à sa formation identique des consciences individuelles, grâce à la pratique constante des exercices de piété, grâce à sa vie intérieure intense et à sa forte discipline, cette communauté s'est trouvée à la hauteur des plus hautes obligations: elle a, pour sa large part, sauvé la France du schisme et contribué immensément à sa reconstitution religieuse.

Mais si St-Sulpice a été à l'honneur à Paris, est-ce que sa gloire ne rejaillit pas aussi sur St-Sulpice de Montréal? Si la formation de ses membres les a mis de plein pied au niveau du martyr, cette formation

qui est la même pour ceux de chez nous — puisqu'ils vont encore la parfaire là-bas — n'a-t-elle pas droit ici au même crédit ? Si ce sont des Sulpiciens qui ont vaillamment et simplement donné leur vie pour la religion ! mais ce sont les mêmes hommes que nous avons, que nous avons ici, et dans l'occasion ils se seraient montrés et ils se sont montrés les émules de leurs frères. C'était en 1877, à la mission sauvage du Lac-des-deux-Montagnes. Les Indiens de la réserve soulevés par des menées sournoises avaient mis le feu à l'église paroissiale, et par un beau matin de juin, on vit les flammes sortir du toit à divers endroits. Se rappelant leurs instincts cruels à moitié endormis, les sauvages, leur chef en tête, entouraient l'église en feu, prêts à recommencer leurs danses macabres et leurs sinistres fêtes. Le supérieur de la mission, M. Lacan, p.s.s. est là au milieu de ses ingrats et infidèles enfants, lorsque le chef iroquois se porte à sa rencontre et lève au-dessus de sa tête sa vieille hache de guerre. Et voyez, Mes Frères, le premier mouvement par lequel on reconnaît le fond d'une âme. Le prêtre se met à genoux et fait le signe de la croix : il accepte d'emblée le martyr par une disposition qui est toujours là au fond de son cœur — et qui revient à la surface à la première provocation. Il se fut laissé immoler lui aussi, simplement comme ses frères d'outre-mer, sans l'intervention d'un cœur plus

humain qui détourna le coup au dernier moment. Le tableau de ce prêtre de St-Sulpice à genoux, dans l'attitude du martyr, près de l'église de mon village natal, n'a cessé de hanter ma mémoire depuis que des récits maternels enthousiastes en ont vivement impressionné mon imagination d'enfant, et j'ai cru que j'en ferais hommage à la communauté à laquelle il appartient, en cette circonstance qui en évoque naturellement le souvenir.

D'ailleurs, nous tous qui avons été les élèves des Messieurs de St-Sulpice et les avons connus dans l'intimité, nous savons combien leur âme constamment entraînée au sacrifice par la répétition des mortifications de chaque jour, est prête à toutes les immolations, et ce qui nous surprendrait chez eux, ce serait la faiblesse et les défaillances, et non pas l'héroïsme, tellement l'héroïsme est devenu leur nourriture quotidienne. Sans doute, le geste de celui qui s'immole tout d'un coup a plus d'éclat et plus de panache, mais l'autre — ce professeur de séminaire — qui mène la vie commune pendant trente à quarante ans, avec tout ce qu'elle a de fastidieux et de vraiment dur, qui recommence sans cesse, chaque année, chaque jour, la même besogne ingrate, qui fait moissonner les autres et ne moissonne jamais, celui-là pourrait bien avoir choisi la part la plus difficile.

J'admira le soldat qui dans la mort s'élança
Fier, debout, au bruit des canons éclatants !
Comment t'appelles-tu, toi qui seul, en silence
Te baisses pour mourir et sais mourir longtemps ?

Et, Mes Frères, j'aurais fini, si par la plus louable des habitudes de la chaire chrétienne, il ne me restait à tirer l'enseignement qui se dégage des considérations que nous venons de faire ensemble. La leçon est obvie et je la rappellerai très brièvement. Elle peut se formuler ainsi : la pratique intégrale du devoir quotidien, à mesure et tel qu'il se présente, est encore le meilleur moyen de sanctification et de perfection. Enfant d'école, apprenti, étudiant, vous avez rempli votre devoir, ne craignez pas l'avenir qui peut-être vous inquiète, vous pouvez l'envisager et l'affronter ; jeune homme, jeune fille dans le monde, vous avez rempli votre devoir, vous êtes digne de l'honneur et de la responsabilité de fonder un nouveau foyer. Séminaristes, vous avez rempli votre devoir d'étude et de prière, allez de l'avant, montez à l'autel et offrez la Victime pour le salut du monde, gravissez la chaire et annoncez les éternelles vérités. Époux chrétiens, vous avez rempli vos graves et difficiles obligations, vous avez mérité l'honneur de servir d'exemple à ceux qui viendront après vous. Homme du monde, religieux dans le cloître, prêtre du ministère, chaque jour, vous avez rempli votre devoir, demain encore

SANT-SU-PEE

vous serez à la hauteur, quel que soit demain! Et quand viendra le grand soir, vous pourrez vous reposer dans la paix et la sécurité, en disant avec l'apôtre: "J'ai conservé la foi, j'ai combattu le bon combat, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que me remettra le juste juge" — et que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Programme de la Fête.....	5
Noms de nos Bienheureux.....	7
Rapport de la Fête.....	9
Sermon de M. Olivier Maurault, P.S.S.....	13
Sermon du R. P. de la Côtardière, Eudiste.....	27
Sermon de M. le chanoine Harbour.....	45

BNQ



000 377 784